

I – Les relations extérieures du Canada

Hélène Galarneau

Volume 18, numéro 3, 1987

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/702214ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/702214ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Institut québécois des hautes études internationales

ISSN

0014-2123 (imprimé)

1703-7891 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Galarneau, H. (1987). I – Les relations extérieures du Canada. *Études internationales*, 18(3), 609–635. <https://doi.org/10.7202/702214ar>

CHRONIQUE DES RELATIONS EXTÉRIEURES DU CANADA ET DU QUÉBEC

Hélène GALARNEAU*

I – Les relations extérieures du Canada

(avril à juin 1987)

A — Aperçu général

L'approche commerciale à double volet du gouvernement canadien – négociations multilatérales d'une part, et bilatérales avec les États-Unis d'autre part –, continuait à sous-tendre tout au long du trimestre les gestes posés sur la scène internationale. Lors de différents pourparlers multilatéraux s'inscrivant à l'arrière-plan des discussions du GATT, le Canada faisait de la réforme des échanges agricoles le point central de ses interventions, comme l'illustrent les initiatives canadiennes à l'assemblée ministérielle de l'OCDE, à la rencontre du Groupe de Cairns et à la réunion quadrilatérale des ministres du Commerce. L'agriculture figurait d'ailleurs en bonne place à l'agenda canadien lors du Sommet de Venise, avec le problème de la dette internationale et les mesures à prendre contre l'apartheid. Les négociations sur la libéralisation du commerce canado-américain, maintenant soumises à un rythme plus serré à l'approche de la date limite des pourparlers, étaient pour leur part au centre des préoccupations canadiennes lors du Sommet Reagan-Mulroney avec, encore une fois, les questions liées aux pluies acides et à la souveraineté dans l'Arctique.

Trois grandes révisions entreprises à la suite de l'arrivée au pouvoir du gouvernement Mulroney retenaient également l'attention. Le ministre de la Défense, M. Perrin Beatty présentait les modifications que le Canada entend apporter à sa politique de défense tandis que son collègue de l'Emploi et de l'Immigration, M. Benoît Bouchard, déposait un projet de loi visant la mise en place d'une nouvelle procédure de détermination du statut de réfugié au Canada. Le comité parlementaire chargé d'étudier les politiques canadiennes d'aide publique au développement soumettait quant à lui ses recommandations.

Soulignons enfin le premier séjour au Canada d'un président français depuis celui du général de Gaulle en 1967 et les voyages effectués par le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Joe Clark, en Europe de l'Est et par la ministre des Relations extérieures, Mme Monique Landry, en Afrique.

B — Les politiques de défense

1 – LE LIVRE BLANC SUR LA DÉFENSE

Attendu de longue date, le Livre Blanc sur la défense était finalement déposé le 5 juin par le ministre Perrin Beatty. Le document, intitulé *Défis et engagements*¹, constitue la

* *Documentaliste au CQRI. Cette chronique a été rédigée en collaboration avec Pierre Lizée, assistant de recherche au Centre québécois de relations internationales.*

1. Ministère de la Défense nationale, *Défis et engagements; une politique de défense pour le Canada*, Ottawa, Approvisionnement et Services, 1987, 89 p.
Revue Études internationales, volume XVIII, n° 3, septembre 1987

première redéfinition de la politique canadienne de défense en seize ans. Il présente à ce titre la réaction du gouvernement face aux « deux grandes failles » relevées dans les mesures de défense du Canada, soit d'une part, le manque de ressources nécessaires au respect des engagements militaires canadiens et d'autre part, le fait que ces mesures ne « tiennent pas compte des importants changements qui se sont produits sur les plans géopolitique et géostratégique, depuis le dépôt du dernier Livre Blanc en 1971. » Parmi ces changements, M. Beatty relevait dans son allocution en Chambre l'expansion des intérêts canadiens dans la région du Pacifique, l'importance stratégique accrue de l'océan Arctique, la vulnérabilité du Canada aux missiles qui peuvent être lancés par des sous-marins soviétiques depuis les trois océans qui baignent les côtes canadiennes, enfin l'obligation de conserver en Europe des forces terrestres et aériennes qui puissent « être soutenues et appuyées ». Le Livre Blanc, s'il réaffirme de prime abord l'engagement du Canada envers l'OTAN et les ententes conclues en vertu de l'accord NORAD, propose donc des modifications graduelles dans la structure des forces canadiennes de façon à respecter « la constante évolution des besoins de l'Alliance et les propres besoins (du Canada). » Au nombre de ces modifications figurent les éléments suivants qui, de l'avis du ministre Beatty, constituent avec la contribution canadienne à la protection aérienne de l'Amérique du Nord le « noyau de la nouvelle politique de défense »²:

La création d'une Marine « équilibrée » grâce, entre autres, à l'acquisition de six nouvelles frégates qui s'ajouteraient à un nombre égal déjà en construction ainsi qu'à celle de 10 à 12 sous-marins à propulsion nucléaire aptes à patrouiller les océans Pacifique, Arctique et Atlantique;

Le dégageant de l'obligation d'envoyer un groupe-brigade et deux escadrons de chasseurs en Norvège septentrionale en cas de conflit afin, le cas échéant, de pouvoir consolider les forces canadiennes déjà en place en République fédérale d'Allemagne;

La « revitalisation » de la Réserve, notamment par l'augmentation du nombre de réservistes à 90,000.³

Défis et engagements réitère la promesse du gouvernement conservateur de faire en sorte que le taux de croissance réelle du budget de la défense ne soit pas inférieur à 2 % par année, et ce pour la période de planification de quinze ans visée par le document; la mise en oeuvre des « grands projets prévus dans le Livre Blanc (obligeant) à dépasser le niveau de financement fixé (...) certaines années. » Le Cabinet devrait ainsi procéder annuellement à l'examen des sommes consacrées au secteur de la défense pour les cinq années subséquentes, la première révision étant prévue pour septembre prochain.⁴ Interrogé en conférence de presse sur le coût de la réalisation de toutes les recommandations du Livre Blanc, le ministre Beatty affirmait ne pouvoir nier qu'il puisse atteindre le montant de \$200 milliards avancé par plusieurs observateurs.⁵

2 – L'OTAN

Les négociations sur le désarmement étaient au coeur des nombreuses rencontres qui réunissaient au cours du trimestre les membres de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord. Ainsi le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Joe Clark, se rendait à Bruxelles le 16 avril afin d'assister à une session d'information donnée aux ministres des Affaires

2. Perrin BEATTY, *Discours prononcé à l'occasion du dépôt du Livre Blanc*; Michel VASTEL, *Le Devoir*, 6 juin 1987, pp. 1 et 10.

3. Ministère de la Défense nationale, *Défis et engagements... op. cit.*, pp. 49-66.

4. *Ibid.*, p. 67.

5. Jeff SALLOT, *The Globe and Mail*, 6 juin 1987, pp. A1-A2.

étrangères de l'OTAN par le secrétaire d'État des États-Unis, M. George Shultz, au sujet des discussions qu'il venait d'avoir en URSS avec le secrétaire-général Mikhaïl Gorbatchev et le ministre des Affaires étrangères Edouard Chevardnadze sur la réduction des armements en Europe.⁶ À son retour à Ottawa, M. Clark se déclarait « impressionné » par le fait que M. Shultz ait décidé de s'adresser aux membres de l'Alliance avant de rendre compte au président Reagan de son voyage en URSS; il interprétait ce geste comme démontrant la volonté des États-Unis d'associer de près l'OTAN aux discussions sur le désarmement.⁷

Les ministres de la Défense de l'Alliance se réunissaient pour leur part les 14 et 15 mai à Stavanger, en Norvège, pour tenter d'établir un consensus sur le niveau minimal de dissuasion nucléaire souhaitable pour l'Europe.⁸ Ils insistaient auprès de Washington afin que tout accord américano-soviétique sur l'élimination des missiles à portée intermédiaire soit étendu au monde entier, mais ne pouvaient se mettre d'accord quant à l'offre de l'URSS d'élargir aux missiles à courte portée les négociations visant à éliminer les armes nucléaires du théâtre européen.⁹ Le ministre norvégien de la Défense, M. Johann Joergen Holst, profitait de la présence de son homologue canadien pour s'enquérir auprès de lui de la possibilité de retarder la restructuration de l'effort militaire du Canada en Europe de façon à permettre la mise en place d'unités pouvant remplacer les forces canadiennes en Norvège. M. Holst affirmait toutefois accepter la « décision souveraine » du Canada qui devait bientôt être présentée par M. Beatty dans un Livre Blanc sur la défense¹⁰. Les ministres de la Défense tenaient une autre assemblée à Bruxelles deux semaines plus tard dans le but d'étudier l'impact sur les forces conventionnelles d'un éventuel traité américano-soviétique de réduction des armes nucléaires en Europe.¹¹ Enfin, la réunion ministérielle de printemps du Conseil de l'Atlantique Nord avait lieu à Reykjavik les 11 et 12 juin¹²; au terme de leurs discussions, les ministres des Affaires étrangères de l'Alliance y donnaient leur aval à l'élimination des missiles américains et soviétiques de courte portée en sol européen.¹³

Le 22 mai s'ouvrait à Québec la session printanière de l'Assemblée de l'Atlantique Nord. Des réunions des cinq commissions de l'Assemblée (politique, économique, militaire, scientifique et technique, affaires sociales), une réunion de la Commission permanente et une séance plénière figuraient au programme de la rencontre de quatre jours.¹⁴ S'adressant aux parlementaires de l'OTAN, le premier ministre Mulroney abordait plusieurs thèmes liés au contrôle des armements et à la politique d'ouverture de l'URSS. Il exprimait notamment l'appui du Canada aux recherches effectuées dans le cadre de l'Initiative de défense stratégique mais faisait cependant une mise en garde quant à l'utilisation des connaissances ainsi acquises:

Premièrement, il faut faire très attention de ne pas intégrer ces défenses dans les arsenaux en place d'une manière qui risquerait de susciter une hantise de la première frappe. Et deuxièmement, il ne faut pas que les défenses stratégiques compromettent le

6. Ministère des Affaires extérieures, *Communiqué n° 68*, 15 avril 1987.

7. Richard CLÉROUX, *The Globe and Mail*, 17 avril 1987, pp. A1-A2.

8. *Le Devoir*, 14 mai 1987, p. 5.

9. *The Globe and Mail*, 16 mai 1987, p. A6.

10. *The Globe and Mail*, 15 mai 1987, p. A10.

11. *Le Devoir*, 27 mai 1987, p. 4.

12. Ministère des Affaires extérieures, *Communiqué n° 118*, 10 juin 1987.

13. *The Globe and Mail*, 15 juin 1987, p. A6.

14. *Le Devoir*, 22 mai 1987, p. 12; Secrétariat des relations parlementaires, Ottawa, *Guide de la Session, Assemblée de l'Atlantique Nord*, 22-25 mai 1987.

processus de contrôle des armements ni le respect des accords existants : si la transition doit se faire, elle doit être mutuellement convenue.

Quant aux politiques de M. Gorbatchev, il incitait ses auditeurs à « (ne se faire) aucune illusion au sujet des Soviétiques, de leur régime ou des buts qu'ils poursuivent dans le monde (mais) à ne pas non plus rester insensibles aux changements qui se produisent en URSS ». M. Mulroney terminait son discours en assurant « que le Canada (continuerait) à jouer pleinement son rôle dans l'Alliance de l'Atlantique Nord, à renforcer ce rôle et à accroître sa participation au commandement intégré de l'OTAN » après le dépôt du Livre Blanc sur la défense.¹⁵

Signalons en dernier lieu la déclaration de représentants du gouvernement fédéral selon laquelle la décision de l'OTAN relative à l'emplacement d'une future base d'entraînement de vol à basse altitude ne devrait pas être connue avant un an. Le Canada souhaite l'établissement d'une telle base à Goose Bay, à Terre-Neuve.¹⁶

3 – DÉSARMEMENT ET CONTRÔLE DES ARMEMENTS

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Joe Clark, annonçait à la mi-avril l'adhésion du Canada, en coopération avec les gouvernements de la France, de la République fédérale d'Allemagne, de l'Italie, du Japon, du Royaume-Uni et des États-Unis, à un ensemble de directives sur le contrôle des exportations de matériel et de technologie pouvant être utilisés dans les systèmes de lancement d'armes nucléaires.¹⁷

De nombreuses délégations de la Conférence sur le désarmement, ainsi que des experts techniques et des représentants de plus d'une trentaine de pays participaient à un atelier portant sur l'espace extra-atmosphérique et le contrôle des armements qui avait lieu à Montréal du 14 au 17 mai. Ils s'y entretenaient de plusieurs questions d'ordre juridique et technique liées à la prévention d'une course aux armements dans l'espace¹⁸.

Enfin, M. Yasushi Akashi, secrétaire général adjoint aux Affaires du désarmement des Nations Unies, devait se rendre à Ottawa les 13 et 14 avril afin de discuter avec le sous-secrétaire d'État aux Affaires extérieures, l'ambassadeur du Canada au désarmement, et certains hauts fonctionnaires des ministères de la Défense et des Affaires extérieures, des activités de l'ONU en matière de contrôle des armements et de désarmement.¹⁹

C — Les politiques économiques et commerciales

Déclarant vouloir rendre la fiscalité plus juste tout en permettant au pays de soutenir la concurrence des États-Unis, le ministre des Finances, M. Michael Wilson, dévoilait aux Communes le 18 juin les grandes lignes d'une réforme fiscale qui se traduira notamment par une baisse quasi générale de l'impôt des particuliers, une légère hausse de l'impôt des sociétés, et la mise en place d'une nouvelle taxe de vente qui ne sera toutefois connue qu'en 1988 puisque ses modalités doivent faire l'objet de négociations avec les provinces. On sait déjà cependant que cette dernière réforme éliminera la taxation des exportations et, selon le

15. Cabinet du Premier ministre, *Notes pour une allocution du très honorable Brian Mulroney, C.P., député, Premier ministre du Canada, devant l'Assemblée de l'Atlantique Nord*, 23 mai 1987.

16. *The Globe and Mail*, 20 mai 1987, p. A4.

17. Ministère des Affaires extérieures, *Communiqué n° 69*, 16 avril 1987.

18. *Ibid.*, *Communiqué n° 96*, 13 mai 1987.

19. *Ibid.*, *Communiqué n° 66*, 13 avril 1987.

ministre Wilson, permettra ainsi au Canada « d'être plus compétitif sur les marchés mondiaux ». ²⁰

Fin avril le Comité des Finances de la Chambre des Communes recommandait à M. Wilson et au gouvernement d'élargir les services financiers qui pourraient être offerts par les futurs centres bancaires de Montréal et de Vancouver de façon à ce qu'ils s'étendent, entre autres, aux lettres de crédit, aux transactions monétaires internationales et au financement du commerce extérieur. Le projet du ministre des Finances, on s'en souviendra, suggérait de restreindre les activités de ces centres aux opérations liées aux prêts et aux dépôts internationaux non canadiens. ²¹

La ministre du Commerce extérieur, Mme Pat Carney, rendait publics au cours du trimestre plusieurs documents portant sur les négociations commerciales menées par le Canada à l'échelle internationale. Une première brochure, intitulée *Les négociations commerciales: la clé de l'avenir*, présentait la position canadienne aux négociations commerciales bilatérales avec les États-Unis et aux négociations multilatérales avec les pays signataires du GATT. ²² Plusieurs feuillets exposant l'importance de celles-ci pour certains secteurs de l'industrie, pour les provinces et les territoires ²³, et deux vidéos ²⁴ s'y ajoutaient. Mme Carney annonçait par ailleurs en juin la publication d'un livret d'information destiné aux firmes désireuses de se lancer sur les marchés d'exportations. ²⁵

Statistique Canada indiquait en juin également que le surplus commercial du Canada — la différence entre la valeur des biens vendus par le Canada à l'étranger et la valeur des marchandises achetées d'autres pays — s'élevait à \$4,488 milliards pour le premier tiers de l'année, soit une augmentation de \$343 millions par rapport à la même période l'an dernier. ²⁶

Signalons enfin la déclaration de représentants du gouvernement fédéral selon laquelle des membres du Cabinet étudieraient une recommandation visant la modification du Code Criminel de façon à permettre l'exportation de fusils automatiques et de mitrailleuses à des nations amies du Canada. Dans une lettre adressée en 1984 au Solliciteur général de l'époque, M. John Crosbie, alors ministre de la Justice, avait refusé de donner son aval à une requête en ce sens parce que, selon lui, le Canada aurait été inévitablement perçu comme voulant augmenter sa part du commerce international des armes. ²⁷

D — Les politiques d'aide au développement

Quel doit être le but du développement? (On) m'a dit que le but premier devait être de promouvoir la politique étrangère du Canada à l'étranger, ensuite de favoriser le commerce et ensuite d'aider. Nous renversons l'ordre des priorités et disons que le commerce peut ou non se trouver favorisé par une politique d'aide mais que le but du développement, c'est le développement. ²⁸

20. Maurice JANNARD, *La Presse*, 19 juin 1987, pp. A1-A2; Michel VASTEL, *Le Devoir*, 19 juin 1987, pp. 1-12; *The Globe and Mail*, 19 juin 1987, p. A10.

21. Pierre APRIL, *Le Devoir*, 30 avril 1987, pp. 7 et 9.

22. Ministre du Commerce extérieur, *Communiqué n° 103*, 21 mai 1987.

23. *Ibid.*, *Communiqué n° 114*, 1^{er} juin 1987.

24. *Ibid.*, *Communiqué n° 119*, 10 juin 1987.

25. *Ibid.*, *Communiqué n° 120*, 10 juin 1987.

26. *Le Devoir*, 11 juin 1987, p. 7.

27. Robert MATAS, *The Globe and Mail*, 23 juin 1987, p. A3.

28. Paule des RIVIÈRES, *Le Devoir*, 9 avril 1987, pp. 1 et 12.

C'est en ces termes que M. William Winegard, le président du comité parlementaire chargé d'étudier les politiques et les programmes d'aide publique au développement du Canada, résumait l'esprit du rapport qu'il déposait le 28 mai aux Communes.²⁹ Entre autres recommandations, ce rapport demande qu'un poste de ministre du Développement international soit substitué à celui de ministre aux Relations extérieures, qu'une loi définissant clairement le mandat de l'Agence canadienne de développement international soit rédigée à laquelle serait incorporée une charte d'assistance au développement. Il préconise aussi la création d'un conseil consultatif sur la politique de développement international. De plus, selon les parlementaires, l'ACDI devrait être décentralisée, de façon à assurer une meilleure coordination sur place des programmes d'assistance du Canada; ils suggèrent donc l'établissement de bureaux régionaux qui auraient un certain pouvoir décisionnel quant à la section des projets d'aide canadiens et à l'allocation des fonds qui leur seraient octroyés. Le groupe d'étude constate aussi que trop d'argent est consacré à des pays où le gouvernement enfreint les droits de la personne et propose en conséquence pour les démunis de ces pays un appui axé sur les organisations non-gouvernementales. Il conseille enfin de diriger vers les régions les plus pauvres du globe l'aide canadienne et de centrer celle-ci sur le développement des ressources humaines.³⁰

La quatrième consultation annuelle entre l'Association canadienne des exportateurs et l'ACDI avait lieu à la fin mai. La ministre des Relations extérieures, Mme Monique Landry, y donnait pour la première fois la répartition par provinces des dépenses vouées à l'Assistance publique au développement (APD), expliquant que les décaissements relatifs au développement au Canada sont le plus souvent en rapport avec la distribution régionale du produit intérieur brut et celle de la population.³¹ Elle annonçait par ailleurs au début de juin la publication d'un document intitulé *Environnement et développement*, qui présente la politique de l'ACDI à l'égard des problèmes environnementaux. « Dorénavant, tous les projets financés par l'ACDI feront l'objet d'une évaluation du point de vue de leur incidence sur l'environnement; en outre, on accordera plus d'importance aux projets qui ont pour objet d'améliorer l'environnement, et on encouragera tout particulièrement la mise en place d'institutions, la collecte de données et la sensibilisation du public », indiquait alors Mme Landry, faisant ainsi écho à l'engagement qu'elle avait pris fin avril de faire de l'environnement une priorité de l'Agence canadienne de développement.³² Notons encore que la ministre des Relations extérieures s'entretenait le 26 mai à Ottawa avec M. Adebayo Adedeji, secrétaire exécutif de la Commission économique pour l'Afrique (CEA), du rôle joué par le Canada dans la relance de l'économie africaine. Mme Landry devait diriger la délégation canadienne à la conférence de la CEA sur le « Défi africain du développement et de la relance économiques », à Abuja au Nigéria, au milieu de juin.³³

L'ACDI octroyait en juin \$200 000 au Service universitaire canadien outre-mer (SUCO), une première contribution au budget de cet organisme depuis mars 1984.³⁴ Elle mettait d'autre part \$15,7 millions à la disposition de l'Organisation canadienne pour la solidarité et le développement (OCSO) afin de permettre l'envoi de volontaires en Afrique et en Amérique

29. Ministre des Relations Extérieures, *Communiqué n° 87-63*, 28 mai 1987.

30. Manon CORNELIER, *Le Devoir*, 29 mai 1987, pp. 1 et 12; *The Globe and Mail*, 8 juin 1987, p. A6.

31. Ministre des Relations extérieures, *Communiqué n° 87-62*, 27 mai 1987.

32. *Ibid.*, *Communiqué n° 87-47*, 29 avril 1987, *Communiqué n° 87-70*, 5 juin 1987.

33. *Ibid.*, *Communiqué n° 87-61*, 26 mai 1987.

34. *La Presse*, 13 juin 1987, p. A8; *Le Devoir*, 13 juin 1987, p. A7.

latine au cours des trois prochaines années³⁵ et versait enfin \$1,2 million à la Fédération canadienne des municipalités (FCM) et \$295 430 à l'Institut national pour la survivance (INS) dans le but de soutenir la mise en place d'un programme d'échange d'expertise urbaine par la première de ces organisations³⁶ et d'un programme de sensibilisation des jeunes canadiens en matière d'environnement par la deuxième.³⁷

E — Les politiques d'immigration

Le ministre de l'Emploi et de l'Immigration, M. Benoît Bouchard, et le ministre d'État à l'Immigration, M. Gerry Weiner, déposaient le 5 mai aux Communes un projet de loi visant la mise en oeuvre d'une nouvelle procédure de détermination du statut de réfugié au Canada. Selon les documents d'information émis en marge du projet de loi, le gouvernement voulait aussi être en mesure « de répondre rapidement et équitablement aux besoins des vrais réfugiés qui sollicitent... la protection (du Canada) et d'expulser avec célérité les personnes qui revendiquent le statut de réfugié pour des raisons autres que celles relatives à leur protection. » On sait qu'en 1986 plus de 18,000 personnes ont revendiqué, au Canada même, le statut de réfugié, comparativement à 1,600 en 1980.³⁸

Les mesures proposées prévoient la création d'un organisme indépendant, la « Commission de l'immigration et du statut de réfugié », scindée, d'une part, en une section d'appel traitant des questions relatives à l'immigration et, d'autre part, en une nouvelle section s'occupant uniquement des revendications du statut de réfugié au Canada. Ainsi, dès leur arrivée, les personnes cherchant protection au pays paraîtront devant un jury de deux personnes composé d'un commissaire de la Commission des réfugiés et d'un arbitre de l'Immigration. Les revendicateurs du statut de réfugié dont la requête n'a « aucun fondement valable » seront retournés dans leur pays d'origine tandis que ceux qui ont déjà obtenu ce statut dans un autre pays ou qui arrivent d'un tiers pays jugé « sûr » par le gouvernement canadien et où ils avaient une « possibilité réelle de demander protection » seront renvoyés dans le pays en question. L'accord des deux membres du jury sera requis pour le renvoi de ces personnes et celles-ci pourront interjeter appel, sur autorisation, devant la Cour fédérale et ce même si elles sont alors à l'extérieur du Canada. Ceux et celles dont la revendication est « défendable » auront pour leur part, dans les dix jours, une audition devant deux commissaires de la Commission des réfugiés. Encore une fois ici, une décision unanime sera nécessaire pour refuser une demande et une réponse négative pourrait faire l'objet d'une interjection, sur autorisation, auprès de la Cour fédérale. Une décision positive de la Commission permettra au nouveau réfugié d'obtenir immédiatement un permis de travail et de demander le droit d'établissement au Canada. Le nouveau processus ne pourra être mis en application avant un certain temps puisqu'il faudra compter quelques mois pour instaurer les nouvelles unités administratives après l'adoption du projet de loi en Chambre et au Sénat.³⁹

Les mesures proposées soulevaient dès leur présentation un tollé de protestation de la part de nombreux groupes d'aide aux réfugiés. De son côté, le Haut commissariat aux réfugiés des Nations Unies faisait parvenir au gouvernement canadien une lettre où il exprimait le souhait de voir Ottawa amender le projet de loi, exprimant certaines réserves

35. Ministre des Relations extérieures, *Communiqué n° 87-69*, 2 juin 1987.

36. *Ibid.*, *Communiqué n° 87-66*, 1^{er} juin 1987.

37. *Ibid.*, *Communiqué n° 87-70*, 5 juin 1987.

38. Ministre de l'Emploi et de l'Immigration, *Communiqué 87-15/Document d'information A*, 5 mai 1987, p. 1.

39. *Ibid.*, *Communiqué n° 87-15*, 5 mai 1987; Michel VASTEL, *Le Devoir*, 6 mai 1987, pp. 1 et 10.

quant à la formule d'examen des demandes de protection, au renvoi à des pays jugés « sûrs » et aux procédures d'appel disponibles. Un porte-parole indiquait que le ministre de l'Emploi et de l'Immigration avait pris note de l'avis du Haut Commissariat, mais considérait néanmoins que le projet sur la reconnaissance du statut de réfugiés ne constituait aucunement une atteinte aux obligations internationales du Canada.⁴⁰

D'autre part, signalons une information parue dans le quotidien *The Globe and Mail* selon laquelle le ministre Bouchard aurait décidé à la fin juin d'imposer un visa aux ressortissants brésiliens qui veulent entrer aux pays à la suite de l'arrivée à Toronto, depuis le début de l'année, de plus de 1,200 personnes en provenance du Brésil ayant demandé le statut de réfugié au Canada.⁴¹

F — Organisations et rencontres internationales

1 — L'ONU

Le Canada ratifiait à la fin de juin la Convention des Nations Unies contre la torture et autres peines ou traitement cruels, inhumains ou dégradants. Cette convention définit la torture et oblige les États signataires à en faire une infraction passible de sanction. Elle exige en outre qu'ils poursuivent ou extradent les présumés tortionnaires.⁴² D'autre part, une conférence internationale sur la drogue était organisée par l'ONU à Vienne du 17 au 26 juin. Les 138 pays représentés, dont le Canada, y adoptaient une déclaration établissant pour la première fois la « responsabilité collective » des États face à ce problème et y approuvaient un « schéma multidisciplinaire » qui propose 35 objectifs à atteindre en matière de lutte contre l'usage et le trafic des stupéfiants. La conférence donnait aussi l'occasion au gouvernement canadien de ratifier la convention de 1971 sur cette question.⁴³

2 — L'AIE

Le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources, M. Marcel Masse, présidait la réunion du conseil de direction de l'Agence internationale de l'Énergie qui avait lieu à Paris au début du mois de mai. Au terme de l'examen effectué par les ministres de l'Énergie des 21 pays membres de l'AIE des conséquences de la situation énergétique internationale sur les principaux objectifs en matière de politique énergétique, M. Masse affirmait en conférence de presse que ces objectifs — économie et sécurité d'approvisionnement en énergie, maintien d'un système d'intervention qui offre la possibilité de répartir les approvisionnements pétroliers si une perturbation majeure de ces derniers survient — restaient valables dans l'état actuel du marché. Le ministre canadien notait de plus la ferme adhésion de tous les pays membres de l'AIE à des politiques fondées sur le libre fonctionnement du marché de l'énergie. Il indiquait aussi que les participants à la réunion de Paris voyaient dans l'assurance de leur sécurité énergétique collective le principal défi à relever lors de la prochaine décennie et insistait à ce sujet sur l'importance de ne pas céder à l'attrait du protectionnisme afin d'éviter de bouleverser le commerce de l'énergie. M. Masse affirmait enfin souhaiter voir une plus grande attention portée à l'environnement dans l'exploitation des ressources énergétiques. Au cours de leurs échanges, les ministres des pays de l'AIE ont

40. Victor MALAREK, *The Globe and Mail*, 19 mai 1987, p. A5; Isabelle PARÉ, *Le Devoir*, 26 juin 1987, p. 3.

41. Victor MALAREK, *The Globe and Mail*, 25 juin 1987, pp. A1-A2.

42. Ministère des Affaires extérieures, *Communiqué n° 133*, 24 juin 1987.

43. *Le Devoir*, 27 juin 1987, p. A5.

convenu d'étudier diverses façons de promouvoir la production intérieure d'énergie dans des conditions satisfaisantes au niveau économique et ont souligné les avantages liés à l'adoption de mesures propres à intensifier le rendement énergétique, à multiplier les sources d'énergie et à stimuler la recherche dans ce secteur. Ils signalaient également leur intention d'encourager les contacts constructifs avec les pays en voie de développement puisque, estimaient-ils, les politiques et les activités de ces pays auront un impact considérable sur l'évolution de la situation internationale de l'énergie.⁴⁴

3 – LA FRANCOPHONIE

L'ambassadeur du Canada en France, M. Lucien Bouchard, qui assure la présidence du Comité organisateur du deuxième Sommet francophone, était de passage au pays à la mi-avril. En entrevue, M. Bouchard dévoilait le projet du gouvernement canadien de « réformer en profondeur » l'Agence de coopération culturelle et technique (ACCT) de façon à ce qu'elle devienne, dès la rencontre de septembre, le Secrétariat de la francophonie internationale. L'ambassadeur canadien soulignait qu'Ottawa était disposé à faire passer de \$5 à \$10 millions par année sa contribution au budget de l'organisme pour démontrer à ses partenaires de l'ACCT le sérieux de son propos.⁴⁵ Il disait de plus estimer qu'à Québec, il faudrait aller au-delà de l'annonce de réunions ou de grands projets et rédiger une charte ou une déclaration « (fixant) très clairement ce qu'est la francophonie ». De façon très concrète, il ajoutait que

L'objectif du Sommet de Québec sera d'appuyer les discours, les déclarations et le lyrisme sur de véritables engagements et l'engagement pour un État c'est d'établir des budgets et des crédits.⁴⁶

M. Bouchard brossait également un tableau des deux grands secteurs dans lesquels le Canada et le Québec devraient d'après lui jouer un rôle de première importance lors du prochain Sommet, soit l'agriculture et le tandem communication-culture. Selon le diplomate, les nations francophones ont confié la responsabilité de l'ensemble du secteur agricole au Canada, c'est donc à celui-ci que revient la tâche d'analyser la situation de l'agriculture dans les pays membres et de proposer certaines façons de concrétiser les recommandations de la rencontre de Paris en février 1986. L'agriculture est un « dossier névralgique » pour la francophonie précisait-il, ajoutant qu'une mission d'experts venait de revenir à Ottawa après s'être rendue dans sept pays africains. Le secteur communication-culture, quant à lui, est un domaine où le Québec serait impliqué au premier chef. M. Bouchard faisait particulièrement état de six projets dont le point commun est de « conjuguer technologie de communication et contenu » : l'extension de TV5 à l'ensemble du territoire nord-américain, la création d'un programme de téléformation adapté au continent africain, l'établissement d'un réseau radiophonique francophone international, l'élaboration de mesures permettant une meilleure diffusion internationale du livre francophone, la mise sur pied d'un fonds de soutien à la production télévisuelle de langue française, et enfin l'instauration d'une agence francophone d'images télévisées de façon à offrir à la communauté internationale un moniteur quotidien d'information.⁴⁷ Prenant la parole trois semaines plus tard devant l'Association internationale des parlementaires de langue française (AIPLF) qui réunissait à Paris une commission *ad hoc*

44. Ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, *Communiqué n° 87/88*, 30 avril 1987 et *Communiqué 87/101*, 12 mai 1987.

45. Gilbert BRUNET et Gilles PAQUIN, *La Presse*, 15 avril 1987, cité par *L'Argus*, 16 avril 1987, p. A20.

46. Pierre APRIL, *La Presse*, 16 avril 1987, cité par *L'Argus*, 16 avril 1987, p. A2.

47. Lise LACHANCE, *Le Soleil*, 18 avril 1987, cité par *L'Argus*, 21 avril 1987, p. B1.

sur le suivi du premier Sommet de la francophonie, l'ambassadeur Bouchard relançait son appel à voir se concrétiser en septembre les attentes créées lors du Sommet de Paris.⁴⁸

La ministre des Relations extérieures et responsable du prochain sommet francophone, Mme Monique Landry, annonçait pour sa part le 12 mai l'octroi de subventions à divers événements qui se dérouleront en marge du Sommet de Québec. Deux projets — une brochure pédagogique intitulée *Voyage en Francophonie* et le Salon de la Francophonie — sont réalisés de façon conjointe avec les gouvernements du Québec et du Nouveau-Brunswick et reçoivent \$325,000 du gouvernement fédéral. Treize autres projets de toute sorte résultent, selon un communiqué ministériel, « de la volonté exprimée par le gouvernement du Canada et celui du Québec d'encourager par le biais d'un apport financier, les groupements et associations qui organisent déjà des manifestations au Canada, à se 'francophoniser' pour l'occasion ». Ottawa octroie \$740,000 à ces activités afin de permettre aux organisateurs d'inviter des représentants du milieu économique, culturel, sportif ou scientifique, des pays participant au Sommet.⁴⁹

4 – LE GATT

Le Conseil du GATT entérinait officiellement au cours du trimestre les conclusions d'un rapport selon lesquelles la taxe du « *Superfund* » imposée par les États-Unis sur leurs importations de pétrole constitue en soi une atteinte aux obligations contractées par ce pays au sein de l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce. C'est le Canada qui, à l'automne dernier, avait porté la question à l'attention du GATT.⁵⁰

5 – L'OCDE

Le ministre des Finances, M. Michael Wilson, ainsi que la ministre du Commerce extérieur, Mme Pat Carney, représentaient le Canada à la réunion ministérielle annuelle de l'Organisation de coopération et de développement économiques qui avait lieu à Paris les 12 et 13 mai. L'agriculture figurait en priorité à l'ordre du jour des échanges de cette année.⁵¹ Le communiqué final de la réunion reprenait à ce chapitre les principes avancés par le Canada en vue de la réforme des échanges agricoles. Selon la position canadienne, les politiques relatives à l'agriculture doivent être élaborées de façon à ne pas porter préjudice au commerce international. Ainsi,

- les politiques agricoles devraient répondre aux forces du marché;
- les mesures visant à soutenir l'agriculture ne devraient pas comprendre d'incitations à la production;
- les gouvernements ne devraient pas établir de nouveaux obstacles à l'importation non prévus par les dispositions légales déjà en place;
- ils devraient renoncer à instaurer de nouvelles formes d'aide propres à causer des distorsions des cours mondiaux et devraient tenter de réduire celles déjà appliquées;
- les membres de l'OCDE devraient mettre en oeuvre ces principes de façon collective.

En adoptant le communiqué final, les ministres de l'OCDE présents à Paris s'engageaient à chercher, dans le cadre de l'*Uruguay Round*, « une réduction progressive, selon une approche multipays et multiproduits, de l'aide et de la protection accordées à l'agriculture ».

48. Jean-Paul BURY, *Le Soleil*, 5 mai 1987, cité par *L'Argus*, 5 mai 1987, p. A7.

49. Ministre des Relations extérieures, *Communiqué n° 87-54*, 12 mai 1987.

50. Ministre du commerce extérieur, *Communiqué n° 129*, 17 juin 1987.

51. Gouvernement du Canada, *Communiqué n° 90*, 8 mai 1987.

La ministre Carney se disait satisfaite du communiqué, soulignant « qu'il apparaît... (dans le document)... que les grands pays industrialisés sont clairement déterminés à s'attaquer à la crise des échanges agricoles aussi rapidement et efficacement que possible ». Le ministre Wilson, l'un des principaux orateurs de la rencontre, avait pour sa part l'occasion d'insister auprès de ses vis-à-vis américain, japonais et allemand, pour qu'ils mettent promptement en application les accords auxquels en sont venus récemment les membres du Groupe des Sept. Il lançait un appel aux États-Unis pour qu'ils persévèrent dans leur politique de réduction du déficit budgétaire, notant à ce sujet que les efforts américains avaient essentiellement consisté en une baisse des dépenses publiques mais « que des mesures d'augmentation des recettes devaient peut-être (aussi) être prises ». Quant au Japon et à la RFA, c'est à ces pays qu'il appartient, selon le ministre des Finances, de fournir l'impulsion nécessaire à la bonne marche de l'économie internationale.⁵²

6 - RENCONTRES ÉCONOMIQUES MULTILATÉRALES

La deuxième réunion ministérielle du Groupe de Cairns des principaux exportateurs agricoles se tenait à Ottawa du 21 au 23 mai, l'initiative du gouvernement canadien d'accueillir cette conférence, à mi-chemin entre la rencontre ministérielle de l'OCDE à Paris et le Sommet de Venise, reflétant selon le communiqué gouvernemental annonçant l'événement, « le rôle de premier plan que le Canada se donne dans la recherche de solutions à la situation du commerce agricole qui se détériore sérieusement. »⁵³ Treize des quatorze pays qui s'étaient réunis pour la première fois au niveau ministériel l'été dernier en Australie — l'Argentine, l'Australie, le Brésil, le Canada, le Chili, la Colombie, la Hongrie, l'Indonésie, la Malaysia, la Nouvelle-Zélande, les Philippines, la Thaïlande et l'Uruguay — étaient présents (Fidji manquant à l'appel); les États-Unis, le Japon et les Communautés européennes étaient pour leur part à Ottawa à titre d'observateurs. Les membres du Groupe endossaient au cours de leurs échanges les résultats de la récente réunion de l'OCDE et invitaient les participants au Sommet des sept pays les plus industrialisés qui devait bientôt avoir lieu à Venise à soutenir les engagements formulés à Paris; ils convenaient en outre que les négociations de l'*Uruguay Round* sur l'agriculture devaient progresser à un rythme tel, qu'on puisse convenir d'ici la fin 1988 d'un programme international de réforme et de libéralisation du commerce agricole. Établissant un bilan des discussions, la ministre du Commerce extérieur, Mme Pat Carney, soulignait les préoccupations suscitées chez ses interlocuteurs par la législation commerciale protectionniste soumise au Congrès américain et par la proposition de la Commission européenne d'instaurer une taxe à la consommation des huiles et des matières grasses.⁵⁴ Elle indiquait de plus que les délégués présents à Ottawa avaient demandé au premier ministre Mulroney — le Canada est le seul membre du Groupe de Cairns à faire partie du Groupe des Sept — de défendre l'idée d'une réforme des échanges agricoles lors du Sommet de Venise.⁵⁵

Les ministres des Finances et les gouverneurs des banques centrales des sept grands pays industriels (G-7) se retrouvaient au début d'avril à Washington pour la première fois depuis la signature de l'accord du Louvre intervenue en février dernier. Cette rencontre était précédée d'une réunion informelle du Groupe des Cinq (États-Unis, Japon, RFA, France et Grande-Bretagne) à laquelle ne participaient donc pas les deux autres membres du G-7, le Canada et l'Italie.⁵⁶ La faiblesse du dollar américain et les façons de protéger ce dernier, la

52. *Ibid.*, Communiqué n° 97, 13 mai 1987.

53. *Ibid.*, Communiqué n° 73, 23 avril 1987.

54. Ministre du Commerce extérieur, Communiqué n° 106, 25 mai 1987.

55. John KOHUT, *The Globe and Mail*, 25 mai 1987, pp. B1 et B13.

56. Jean-Jacques MEVEL, *Le Devoir*, 8 avril 1987, p. 22.

situation économique japonaise et ouest-allemande, enfin les pressions inflationnistes qui se font sentir aux États-Unis, tels étaient les principaux problèmes discutés lors des échanges du G-7.⁵⁷ Les ministres s'entendaient pour déclarer que « de nouvelles mesures étaient essentielles afin de soutenir la croissance économique mondiale, de réduire les déséquilibres commerciaux et de mettre un frein à la montée du protectionnisme. » Au sortir de la réunion, le ministre des Finances du Canada, M. Michael Wilson, indiquait que ses homologues et lui-même avaient essentiellement « réaffirmé » l'accord du Louvre. M. Wilson participait par la suite à la réunion du FMI et de la Banque mondiale.⁵⁸

La ministre Carney participait aux pourparlers des ministres du Commerce de la Quadrilatérale qui avaient lieu à Kashikojima, au Japon, du 24 au 26 avril. L'hôte de la réunion était le ministre japonais du Commerce et de l'Industrie, M. Hajime Tamura; il recevait, outre Mme Carney, le représentant au Commerce des États-Unis, M. Clayton Yeutter, et le commissaire des Communautés européennes, M. Willy de Clercq.⁵⁹ La rencontre permettait aux quatre participants de passer en revue l'évolution récente de la situation commerciale internationale et d'examiner la façon d'obtenir des progrès soutenus dans les négociations engagées sous l'égide du GATT. Mme Carney faisait des échanges agricoles la grande priorité canadienne — « Pour le gouvernement du Canada, il n'y a aucune question qui soit plus importante que l'agriculture »⁶⁰ — et obtenait des principaux partenaires commerciaux du Canada qu'ils indiquent leur intention de traiter de la réforme agricole en mai à la réunion ministérielle de l'OCDE, et en juin au sommet de Venise. Elle avait soulevé la question à la suite de négociations avec M. Tamura en vue d'inscrire l'agriculture à l'ordre du jour de la réunion.⁶¹

7 – RENCONTRE SUR LA COOPÉRATION ANTI-TERRORISTE

Les responsables de la lutte anti-terroriste des sept pays les plus industrialisés se rencontraient pour la première fois à Paris à la fin du mois de mai. Les échanges, sans avoir donné lieu à l'annonce de nouvelles dispositions concrètes ou avoir fait l'objet d'une déclaration commune, laissaient entrevoir l'élargissement aux États-Unis, au Japon et au Canada de la coopération anti-terroriste qui existe déjà en Europe. Cette rencontre à laquelle participaient aussi la Belgique et le Danemark, avait été organisée par les gouvernements français et ouest-allemand.⁶²

8 – LE SOMMET DE VENISE

Les sept principales démocraties industrielles se réunissaient à Venise du 8 au 10 juin. Les premiers échanges entre les présidents américain et français, MM. Ronald Reagan et François Mitterrand, le chancelier ouest-allemand, M. Helmut Kohl, et les premiers ministres britannique, canadien, italien (par intérim) et japonais, Mme Margaret Thatcher, M. Brian Mulroney, M. Amintore Fanfani et M. Yasuhiro Nakasone, portaient sur la sécurité dans le golfe Persique — à la suite de nouvelles tensions provoquées par l'attaque accidentelle de la frégate américaine « Stark » par l'Irak et par l'installation de missiles chinois en Iran notamment⁶³ —, sur les relations Est-Ouest et le désarmement, et sur le terrorisme. La question de l'Afrique du Sud faisait l'objet d'un tour de table à la demande de M. Mulroney sans qu'on puisse s'entendre sur le principe d'une déclaration spéciale. Les

57. Marian STINSON, *The Globe and Mail*, 9 avril 1987, p. B20.

58. Jennifer LEWINGTON, *The Globe and Mail*, 9 avril 1987, p. B20 et 10 avril 1987, p. B1.

59. Ministre du Commerce extérieur, *Communiqué n° 70*, 21 avril 1987.

60. *Ibid.*, *Communiqué n° 75*, 24 avril 1987.

61. *Ibid.*, *Communiqué n° 78*, 27 avril 1987.

62. *La Presse*, 29 mai 1987, p. A8.

63. *Le Devoir*, 9 juin 1987, pp. 1 et 10.

trois autres sujets faisaient quant à eux l'objet de déclarations écrites où les Sept réaffirmaient le besoin d'une libre circulation des navires dans le Golfe, réitéraient leur vigilance à l'égard de l'URSS tout en se prononçant pour la réduction des forces nucléaires et renouvelaient leur attachement à l'idée du refus de toute concession en matière de terrorisme.⁶⁴ La partie économique des pourparlers comportait plusieurs volets. Au nombre des dossiers étudiés se retrouvaient la coordination des politiques économiques et les efforts de chaque pays afin de soutenir la croissance, le commerce international et les tensions qui s'y font sentir — particulièrement dans le domaine des subventions agricoles —, enfin la dette des pays du tiers-monde. Pour la première fois une maladie, le SIDA, trouvait place à l'agenda des discussions.⁶⁵

Le sommet se terminait par l'adoption d'une déclaration économique où les chefs d'État et de gouvernement préconisaient plusieurs mesures pour augmenter l'aide au pays les plus pauvres du globe; ils adoptaient entre autres un amendement français soulignant le besoin pour chacun des Sept de consacrer 0,7 % de son PNB à l'aide publique au développement. Ils estimaient d'autre part nécessaire un renforcement de la coordination des politiques économiques — un système de concertation permettant une surveillance mutuelle des performances nationales était instauré — et convenaient que « si, à l'avenir, la croissance économique mondiale est insuffisante, des actions additionnelles seront requises pour atteindre leurs objectifs communs. » Ils confirmaient enfin les accords du Louvre sur la stabilisation du dollar et l'engagement pris par les pays membres de l'OCDE de réduire de façon progressive toute forme de soutien à l'agriculture.⁶⁶ Une déclaration du Sommet était consacrée au SIDA pour lequel il était convenu de créer un comité international d'éthique. Le résumé final de cette réunion présenté par le premier ministre Fanfani mentionnait de plus l'engagement des participants à continuer la lutte contre l'apartheid.⁶⁷

Traitant des grands dossiers que le Canada venait débattre à Venise, dette internationale, mesures à prendre contre l'apartheid et guerre des subventions dans le secteur agricole notamment⁶⁸, le premier ministre Mulroney reconnaissait que la résolution du problème agricole n'avait pas progressé sensiblement et que la lutte à l'apartheid n'avait pas soulevé d'appuis enthousiastes de la part de ses vis-à-vis.⁶⁹ M. Mulroney s'était d'ailleurs entretenu de ces dossiers avec le président Reagan, puis le premier ministre Nakasone, lors de discussions bilatérales avec ces derniers peu avant le début de la rencontre des Sept; il rencontrait d'autre part M. Reagan immédiatement après la clôture du sommet afin cette fois de discuter avec lui de l'évolution des pourparlers sur le libre-échange canado-américain.⁷⁰ La ville de Toronto accueillera le prochain sommet économique des Sept.⁷¹

G — Les relations canado-américaines

1 — LE SOMMET REAGAN-MULRONEY

Le troisième des sommets réunissant chaque année le premier ministre Mulroney et le président Reagan avait lieu à Ottawa les 5 et 6 avril, le chef de la Maison-Blanche devant à

64. Jacques AMALRIC et Paul FABRA, *Le Monde*, 10 juin 1987, pp. 1 et 2.

65. *Le Devoir*, 8 juin 1987, pp. 1 et 8.

66. *Le Monde*, 11 juin 1987, p. 3.

67. John FRASER, *The Globe and Mail*, 11 juin 1987, pp. A1 et A2.

68. Paule des RIVIÈRES. *Le Devoir*, 9 avril 1987, p. 5; Pierre APRIL, *Le Devoir*, 5 juin 1987, p. 9; *Le Devoir*, 8 juin 1987, pp. 1 et 8.

69. *Le Devoir*, 11 juin 1987, pp. 1 et 12.

70. *Le Devoir*, 9 juin 1987, p. 10.

71. *The Globe and Mail*, 11 juin 1987, p. A1.

cette occasion être accompagné dans la capitale canadienne par son chef de cabinet, Howard Baker, par le secrétaire d'État, George Shultz, le secrétaire à la Défense, Caspar Weinberger, le délégué commercial général, Clayton Yeutter, le responsable de l'Agence de protection de l'environnement, Lee Thomas, le conseiller sur les questions de sécurité nationale, Frank Carlucci, le négociateur en chef sur le libre-échange, Peter Murphy, enfin par plusieurs hauts fonctionnaires du Secrétariat d'État.⁷² Le gouvernement canadien avait indiqué peu avant la rencontre Reagan-Mulroney qu'il entendait profiter de celle-ci pour faire avancer les dossiers du libre-échange, des pluies acides, et de la souveraineté du Canada dans l'archipel, arctique.⁷³

Au cours de leur premier entretien, le 5 avril, M. Mulroney proposait à son vis-à-vis d'associer le Congrès et le Parlement à la négociation d'un traité sur les pluies acides. Ces premiers échanges permettaient en outre au Premier ministre canadien de souhaiter une coopération canado-américaine dans la prévention du SIDA et aux Américains de faire état de leurs réserves face à la nouvelle politique canadienne de distribution du film.⁷⁴ De nouvelles discussions réunissaient le lendemain MM. Mulroney et Reagan avant que ce dernier ne s'adresse aux Communes et au Sénat réunis en session conjointe. Devant les députés et les sénateurs canadiens, M. Reagan déclarait sa foi dans les négociations sur le libre-échange canado-américain, reprenant ainsi l'essence des propos qu'il avait tenus la veille à un dîner d'État offert par le Gouverneur général du Canada, Mme Jeanne Sauvé.⁷⁵ Son allocution contenait de plus deux paragraphes qui ne figuraient pas au texte distribué à la presse dans lesquels, d'une part il s'engageait à « considérer » toute proposition d'accord sur le contrôle des pluies acides et, d'autre part, il affirmait avoir décidé, de concert avec M. Mulroney, de donner un « nouvel élan » aux pourparlers sur la souveraineté canadienne dans l'Arctique.⁷⁶ Aucune déclaration commune n'était émise au terme du sommet.⁷⁷

2 – LES NÉGOCIATIONS SUR LA LIBÉRALISATION DES ÉCHANGES

Les équipes de négociation se rencontraient à plusieurs reprises au cours du trimestre, les 9 et 10 avril à Washington, les 27-28-29 avril à Ottawa, les 18-19-20 mai au Lac Meech, les 15-16-17 juin à Washington, les 22-23 juin à Ottawa, enfin le 29 juin, une autre fois dans la capitale canadienne.⁷⁸ Le sort réservé au Pacte de l'auto dans l'éventuel accord de libre-échange suscitait encore de nombreux débats. Une information publiée par la *Presse canadienne* selon laquelle le négociateur suppléant du côté américain, M. Bill Merkin, aurait assuré le Congrès qu'un accord de libre-échange, sans formellement annuler le Pacte, ferait perdre à ce dernier beaucoup de son efficacité, incitait notamment la ministre du Commerce extérieur, Mme Pat Carney, à affirmer qu'il n'était toujours pas question pour le Canada de mettre l'entente sur la table des négociations.⁷⁹ Outre cette question, deux grandes préoccupations soulevaient de multiples commentaires de part et d'autre. Une première concernait la volonté du gouvernement canadien de faire inscrire dans un éventuel traité des mécanismes

72. Michel VASTEL, *Le Devoir*, 4 avril 1987, pp. A1 et A12.

73. Pierre APRIL, *Le Devoir*, 2 avril 1987, p. 2.

74. Michel VASTEL, *Le Devoir*, 6 avril 1987, pp. 1 et 10.

75. *The Globe and Mail*, 6 avril 1987, pp. A1 et A12.

76. Michel VASTEL, *Le Devoir*, 7 avril 1987, pp. 1 et 10.

77. Paul-André COMEAU, *Le Devoir*, 7 avril 1987, p. 8.

78. Jennifer LEWINGTON, *The Globe and Mail*, 10 avril 1987, p. B7; *Le Devoir*, 30 avril 1987, p. 9; Christopher WADDELL, *The Globe and Mail*, 19 mai 1987, pp. A1 et A2; Jennifer LEWINGTON et Christopher WADDELL, *The Globe and Mail*, 15 juin 1987, p. A5; Christopher WADDELL *The Globe and Mail*, 24 juin 1987, p. A5; *Le Devoir*, 30 juin 1987, p. 2.

79. Manon CORNELIER, *Le Devoir*, 23 juin 1987, pp. 1 et 12.

bilatéraux de surveillance et de règlement des différends commerciaux pouvant surgir entre les deux pays.⁸⁰ Dans une lettre envoyée au premier ministre Mulroney à la fin de juin, le président Reagan lui faisait savoir qu'il n'acquiescerait à une telle proposition que si elle était appliquée de façon ponctuelle et avec l'accord des deux parties; M. Mulroney interprétait quant à lui cet énoncé du président comme étant une position de négociation et non pas une décision irrévocable.⁸¹ Une seconde grande préoccupation relevait du désir des Américains de traiter des mesures d'investissements autres que celles reliées au commerce extérieur. Mme Carney indiquait à ce sujet en Chambre qu'elle n'avait pas l'intention de permettre à ses négociateurs d'inclure les politiques canadiennes de contrôle des investissements dans les pourparlers mais qu'elle ne les empêchait pas « d'écouter » les revendications américaines sur le sujet.⁸² On créait à propos des investissements un groupe de travail composé de membres des deux équipes de négociations qui devra faire rapport aux chefs négociateurs.⁸³ Signalons enfin que le Premier ministre canadien jugeait bon de reporter du 22 juin au 7 juillet une réunion avec ses homologues provinciaux devant être consacrée à l'étude d'un premier brouillon du projet d'accord parce que, disait-il, « les Américains n'ont pas encore répondu en termes concrets à un certain nombre de questions très importantes mises de l'avant par les Canadiens. »⁸⁴

3 – AUTRES QUESTIONS COMMERCIALES

Les États-Unis annonçaient à la fin avril leur intention de porter devant le GATT la décision rendue le 6 mars dernier par le Tribunal canadien des importations imposant des droits compensateurs au maïs entrant au pays en provenance des États-Unis⁸⁵; une première audience devant la Commission des subsides du GATT, début mai, ne pouvait régler le désaccord.⁸⁶ La législation annoncée en février par la ministre des Communications, Mme Flora MacDonald, obligeant les intérêts étrangers à obtenir des permis d'importations pour la distribution de films au Canada soulevait tout au long du trimestre de vives protestations dans les milieux de l'industrie cinématographique américaine et au Congrès. Entre autres, le président du Comité des Finances du Sénat américain, le sénateur Lloyd Bentsen, écrivait au premier ministre Mulroney pour lui communiquer ses réserves face au projet de loi et lui signaler que cette politique ne faciliterait pas la conclusion d'un accord de libre-échange canado-américain.⁸⁷ La *Federal Energy Regulatory Commission* (FERC) des États-Unis rejetait le 27 mai toute modification à la décision qu'elle avait prise en décembre 1986 quant aux procédures de fixation des coûts dans le commerce du gaz naturel. (On se souviendra que le gouvernement canadien avait protesté contre la décision; des pétitions avaient de plus été présentées à la FERC par des exportateurs canadiens). L'arrêté devrait dorénavant empêcher les exportateurs canadiens de gaz naturel de faire absorber par les consommateurs américains une grande partie des coûts d'acheminement de leur produit. La décision, prise malgré une intervention personnelle du premier ministre canadien auprès du président Reagan, constituait selon M. Mulroney, un « sérieux recul » dans les efforts canado-américains visant l'instauration d'une méthode de détermination des prix basée sur les forces du marché dans le

80. Bernard DESCÔTEAUX, *Le Devoir*, 13 juin 1987, pp. 1 et 10.

81. Manon CORNELIER, *Le Devoir*, 27 juin 1987, pp. 1 et 10; Jennifer LEWINGTON et Christopher WADDELL, *The Globe and Mail*, 26 juin 1987, pp. B1 et B7.

82. Pierre APRIL, *Le Devoir*, 20 mai 1987, pp. 1 et 10; Ministre du Commerce extérieur, *Discours 87/31*, 29 mai 1987.

83. Christopher WADDELL, *The Globe and Mail*, 20 mai 1987, pp. A1-A2.

84. Manon CORNELIER, *Le Devoir*, 16 juin 1987, pp. 1 et 12.

85. *The Globe and Mail*, 25 avril 1987, p. B14.

86. *Ibid.*, 8 mai 1987, p. B4.

87. *Le Devoir*, 9 mai 1987, p. A2.

secteur énergétique. Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Joe Clark, indiquait pour sa part que les producteurs canadiens en appelleraient de l'arrêté rendu par la commission américaine, et ce avec l'appui d'Ottawa.⁸⁸ Enfin, la ministre du Commerce extérieur, Mme Pat Carney, annonçait au début avril un programme permettant au gouvernement canadien de surveiller l'entrée et la sortie des chargements d'acier au pays afin, disait-elle, de « maintenir l'accès (du Canada) au marché sidérurgique américain. » Elle expliquait qu'une telle mesure permettra notamment de mieux résister aux pressions exercées aux États-Unis dans le but de réduire les importations d'acier en provenance du Canada en garantissant que des fournisseurs étrangers d'acier ne passent pas en territoire canadien simplement pour avoir accès au marché américain.⁸⁹

4 - QUESTIONS DIVERSES

Des représentants gouvernementaux canadiens et américains se rencontraient à Washington à la fin du mois de mai pour discuter de la possibilité de conclure un pacte canado-américain de réduction des pluies acides.⁹⁰ Appelé à commenter une information selon laquelle les négociateurs canadiens auraient à cette occasion été très flexibles quant à un éventuel échéancier de réduction des précipitations acides alors qu'il se trouvait lui-même dans la capitale américaine pour faire pression à ce sujet auprès des membres du Congrès, le responsable du comité parlementaire canadien sur les pluies acides, M. Stan Darling, affirmait que les États-Unis devraient diminuer de 50 % d'ici 1994 les émissions toxiques en provenance de leur territoire, tout comme le Canada s'est engagé à le faire.⁹¹ Notons aussi à ce propos la décision de la Chambre des Représentants de n'accorder que \$350 millions sur les \$2,5 milliards demandés par le président Reagan pour la recherche visant la réduction des émissions de polluants liés aux précipitations acides.⁹²

Réagissant aux propos du secrétaire à la Défense Caspar Weinberger selon lesquels les États-Unis devraient se passer de la collaboration du Canada, du Japon et de la Communauté européenne dans le projet de station spatiale américaine plutôt que de renoncer à l'utilisation de cette dernière à des fins militaires, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Joe Clark, faisait valoir qu'un tel énoncé ne représentait pas la position du gouvernement américain et que le Canada avait toujours l'intention de participer au projet si les dispositions en vertu desquelles il s'y était engagé, n'étaient pas modifiées. Il soutenait avoir traité de la question lors des échanges entourant la visite du président Reagan en avril.⁹³

On notera en dernier lieu trois visites qui se déroulaient au cours du trimestre. Le sénateur John Heinz, membre de la Commission sénatoriale des finances, se rendait à Ottawa au début d'avril pour y rencontrer le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Joe Clark, et certains hauts fonctionnaires canadiens. Il fut question de différents secteurs abordés dans les pourparlers sur le libre-échange.⁹⁴ M. Clark devait pour sa part séjourner en Californie à la mi-mai pour y avoir des entretiens bilatéraux et trilatéraux avec le secrétaire d'État américain, M. George Shultz, et le secrétaire mexicain aux Relations extérieures, M.

88. Gilles GAUTHIER, *La Presse*, 29 mai 1987, p. B1; Ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, *Communiqué n° 87/131*, 27 mai 1987; Christopher WADDELL et Kevin COX, *The Globe and Mail*, 28 mai 1987, p. B4.

89. Ministre du Commerce extérieur, *Discours 87/20*, 8 avril 1987.

90. Michael KEATING, *The Globe and Mail*, 22 mai 1987, p. A5.

91. *The Globe and Mail*, 25 juin 1987, p. A10.

92. Jennifer LEWINGTON, *The Globe and Mail*, 29 juin 1987, pp. A1-A2.

93. Marie TISON, *Le Devoir*, 10 avril 1987, p. 2.

94. Christopher WADDELL et Brian MILNER, *The Globe and Mail*, 11 avril 1987, p. B3.

Bernardo Sepulveda Amor. Il indiquait avant son départ pour la côte Ouest que ses entretiens avec M. Shultz porteraient en majeure partie sur l'impact des subventions américaines à l'agriculture sur les fermiers canadiens.⁹⁵ Enfin, la ministre du Commerce extérieur, Mme Pat Carney, visitait Washington du 2 au 4 juin afin de rencontrer, entre autres, le représentant au Commerce des États-Unis, M. Clayton Yeutter, le négociateur américain dans les pourparlers sur le libre-échange, M. Peter Murphy, et le président de la Commission sénatoriale des finances, M. Lloyd Bentsen. L'objectif de la visite était de discuter des inquiétudes soulevées au Canada par la législation commerciale alors étudiée par le Congrès et de faire le point sur les négociations commerciales canado-américaines.⁹⁶

H — Le Canada et l'Europe occidentale

1 — LA CEE

La ministre du Commerce extérieur, Mme Pat Carney, rencontrait à Bruxelles le 11 mai M. Willy de Clercq, commissaire aux Relations extérieures de la Communauté européenne. Au cours de leur entretien, Mme Carney et M. De Clercq abordaient certaines causes de friction dans les relations entre le Canada et la Communauté européenne et discutaient également de la réunion des ministres de l'OCDE qui s'ouvrait le lendemain. L'*Associated Press* indiquait que la ministre du Commerce extérieur avait profité des échanges pour signifier son désaccord avec l'imposition éventuelle d'une taxe sur les importations d'huiles et de gras comestibles par la Communauté.⁹⁷

2 — LA FRANCE

« Coopération dans la confiance avec le Canada, maintien de nos liens particuliers avec le Québec »: c'est par cette formule que le président français, M. François Mitterrand, décrivait à un journaliste l'esprit de la visite de cinq jours qu'il effectuait au Canada la dernière semaine de mai.⁹⁸ C'était la première fois qu'un président de la République séjournait en sol canadien depuis la venue du général de Gaulle en 1967. M. Mitterrand était accompagné à cette occasion de deux ministres français: le ministre des Affaires étrangères, M. Jean-Bernard Raimond, et celui du Commerce extérieur, M. Michel Noir. À son arrivée à Ottawa, le chef d'État français rencontrait le premier ministre Mulroney et prononçait devant une séance conjointe du Sénat et de la Chambre des communes un discours consacré aux problèmes du Tiers Monde, du protectionisme, et du désarmement. Au cours des entretiens entre le Premier ministre et M. Mitterrand, la question de la modernisation des Forces armées canadiennes était soulevée, M. Mulroney évoquant « la volonté ferme du gouvernement canadien de se prévaloir de la technologie française ». Le contentieux sur les droits de pêche au large des côtes canadiennes faisait lui aussi l'objet de discussions, particulièrement au cours d'un déjeuner de travail auquel participait le ministre des Transports, chargé du dossier, M. John Crosbie. Le Premier ministre canadien aurait également abordé le problème de l'Afrique du Sud, à propos duquel M. Mitterrand se serait montré tout au plus encourageant, rapportait-on.⁹⁹ Le président français visitait par la suite Gaspé, Québec, Montréal, Régina et Toronto; le cortège présidentiel quittait le territoire canadien

95. *Le Devoir*, 12 mai 1987, p. 2; Ministère des Affaires extérieures, *Communiqué n° 94*, 11 mai 1987.

96. Ministère du Commerce extérieur, *Communiqué n° 115*, 2 juin 1987; *Le Devoir*, 4 juin 1987, p. 2.

97. Ministère du Commerce extérieur, *Communiqué n° 95*, 11 mai 1987; *The Globe and Mail*, 12 mai 1987, p. B10.

98. Paul-André COMEAU, *Le Devoir*, 23 mai 1987, pp. A1 et A10.

99. Michel VASTEL, *Le Devoir*, 26 mai 1987, pp. 1 et 12.

pour quelques heures, se rendant à Saint-Pierre-et-Miquelon, puis effectuait une courte escale à Moncton avant de retourner à Paris.¹⁰⁰ Lors de son passage dans l'archipel français, M. Mitterrand avait menacé de boycotter toute négociation avec le Canada tant que le blocus des ports canadiens imposé en mars dernier aux chalutiers français ne serait pas levé; il avait de plus évoqué la possibilité de recourir à un tribunal international pour arbitrer le contentieux franco-canadien sur les pêches. À Moncton, les conseillers politiques du président avaient toutefois précisé que les négociations à ce sujet entre les deux pays, interrompues depuis deux jours de discussions intervenues en avril, devraient reprendre à la fin juillet.¹⁰¹

Dans une autre ordre d'idées, Ottawa protestait au début de juin auprès de Paris pour avoir autorisé deux compagnies françaises à faire de l'exploration pétrolière et gazière dans la zone maritime qui fait l'objet de la dispute territoriale franco-canadienne. Le premier ministre français, M. Jacques Chirac, assurait cependant le premier ministre Mulroney, qu'il n'y aurait aucun forage dans ces eaux lorsqu'il rencontrait celui-ci au Sommet de Venise.¹⁰²

3 – L'ITALIE

Le premier ministre italien, M. Amintore Fanfani, était de passage à Ottawa le 26 mai pour y rencontrer son homologue canadien en préparation du Sommet économique de Venise. Les deux hommes abordaient la question des subventions agricoles et la possibilité d'en discuter lors de la réunion des Sept.¹⁰³ D'autre part, le ministre de l'Expansion industrielle régionale, M. Michel Côté, effectuait avec une quinzaine d'hommes d'affaires canadiens une visite de deux jours en Italie la première semaine de mai dans le cadre des activités visant à encourager la participation canadienne au programme européen de recherche et de développement Eurêka.¹⁰⁴

4 – LA RFA

Après son séjour officiel en Hongrie, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Joe Clark, se rendait les 9 et 10 mai en République fédérale d'Allemagne. Il s'entretenait avec son homologue ouest-allemand, M. Hans Dietrich Genscher, des récentes propositions soviétiques de désarmement et des questions qui allaient être soulevées au Sommet de Venise.¹⁰⁵ La délégation conduite par M. Michel Côté, le ministre de l'Expansion industrielle régionale, visitait elle aussi la RFA au début de mai dans le but toujours d'explorer les possibilités d'ententes avec les entreprises oeuvrant dans le cadre du projet Eurêka. Elle devait par la suite aller à Amsterdam.¹⁰⁶ Une délégation ouest-allemande visitait quant à elle Ottawa les 10 et 11 juin dans le but de prendre part à des consultations sur la science et la technologie. Cette rencontre s'inscrivait dans la série des consultations bisannuelles prévues par l'Accord de coopération scientifique et technique conclu en 1971 par la RFA et le Canada; elle devait permettre de passer en revue plus de 120 projets de coopération ayant trait, entre autres, à l'énergie, à la biotechnologie, la foresterie, et aux technologies des communications, puis de faire le point sur les transferts de technologie entre le Canada et la République fédérale d'Allemagne.¹⁰⁷

100. Maurice GIRARD, *Le Devoir*, 25 mai 1987, p. 2.

101. *The Globe and Mail*, 25 avril 1987, p. A4; Pierre APRIL, *La Presse*, 2 juin 1987, p. B1; Maurice GIRARD, *Le Devoir*, 30 mai 1987, p. A12.

102. Guy TAILLEFER, *Le Devoir*, 10 juin 1987, p. 2; *The Globe and Mail*, 12 juin 1987, p. A4.

103. *Le Devoir*, 23 mai 1987, p. A5; Jeff SALLOT, *The Globe and Mail*, 27 mai 1987, p. A3.

104. *Le Devoir*, 7 mai 1987, p. 9.

105. *Le Devoir*, 11 mai 1987, p. 4.

106. *Le Devoir*, 7 mai 1987, p. 9.

107. Ministère des Affaires extérieures, *Communiqué n° 121*, 10 juin 1987.

I — Le Canada, l'URSS et l'Europe de l'Est

1 — L'URSS

Le problème des « *refuseniks* » était au centre des préoccupations du groupe parlementaire canadien pour la communauté juive soviétique qui visitait l'URSS du 10 au 21 mai. Le député William Attewell, responsable de la délégation, affirmait constater chez les Soviétiques un ton plus ouvert quand venait le temps d'aborder les questions d'émigration. Au cours de son voyage, le groupe parlementaire recevait confirmation de la part des autorités soviétiques que près de 20,000 personnes, en grande partie des Juifs, avaient demandé à quitter le pays; M. Attewell estimait que la moitié d'entre elles pourraient recevoir un visa de sortie cette année.¹⁰⁸ Par ailleurs, une délégation soviétique dirigée par M. Vsevolod Mirakhosky, le directeur de Gosagropron, le nouvel organisme responsable du secteur agro-industriel en URSS, était au Canada à la mi-juin afin de rencontrer des représentants du secteur agricole canadien. Le groupe devait participer à la troisième session annuelle de la Commission conjointe Canada-URSS pour l'agriculture à Ottawa.¹⁰⁹ Enfin, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Joe Clark annonçait le 11 mai l'obtention par M. Danylo Shumuk de la permission de quitter l'URSS et d'émigrer au Canada. Ce geste, selon un communiqué ministériel, était la conséquence directe de l'intervention de M. Clark auprès de M. Edouard Chevardnadze, ministre soviétique des Affaires étrangères.¹¹⁰

2 — L'EUROPE DE L'EST

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Joe Clark, effectuait au début de mai une tournée de sept jours qui le conduisait dans trois pays du bloc communiste. Lors de son arrivée en Pologne, première étape de son voyage, il déclarait que le Canada envisageait d'intensifier ses liens politiques et économiques avec ce pays, principalement en raison des récents efforts de libéralisation entrepris par les autorités polonaises.¹¹¹ M. Clark recevait par la suite trois responsables nationaux de Solidarnosc, se rendait auprès du cardinal-primat Jozef Glemp et s'entretenait avec le général Wojciech Jaruzelski, le chef de l'État polonais. Les échanges avec le général Jaruzelski ont surtout porté sur la dette polonaise, le Canada étant un des principaux créanciers de la Pologne qui lui doit 2,5 milliards, expliquait le secrétaire d'État aux Affaires extérieures. La visite permettait enfin la signature d'un accord économique à long terme prévoyant, entre autres, « l'échange de savoir-faire » et des mesures de dynamisation du commerce.¹¹² M. Clark se dirigeait ensuite vers Berlin-Est où il devait, notamment, s'entretenir avec le leader est-allemand Erich Honecker et d'autres dirigeants de la RDA de questions bilatérales et de développement international. De sources canadiennes, on apprenait qu'au cours d'entretiens avec le ministre des Affaires étrangères de l'Allemagne de l'Est, M. Oskar Fisher, M. Clark aurait soulevé le problème du paiement possible par la RDA d'indemnités en réparation des gestes posés par les nazis.¹¹³ La tournée du secrétaire d'État aux Affaires extérieures se terminait à Budapest où il discutait avec certains dirigeants hongrois dont le vice-premier ministre Josef Marjai.¹¹⁴

108. Lawrence MARTIN, *The Globe and Mail*, 15 mai 1987, pp A1-A2.

109. *The Globe and Mail*, 16 juin 1987, p. A8.

110. Ministère des Affaires extérieures, *Communiqué n° 93*, 11 mai 1987.

111. *Le Devoir*, 4 mai 1987, p. 3.

112. *Ibid.*, 6 mai 1987, p. 10 et 4 mai 1987, p. 3.

113. *The Globe and Mail*, 8 mai 1987, p. A5.

114. *Le Devoir*, 11 mai 1987, p. 4.

J – Le Canada, l'Amérique latine et les Caraïbes

Le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources, M. Marcel Masse, était à Bogota en Colombie le 21 avril pour y discuter de la coopération Canada-Colombie dans le domaine des mines et de l'énergie. Lors de cette première visite ministérielle canadienne depuis l'inauguration du gouvernement du président Virgilio Barco à l'été 1986, M. Masse avait l'occasion de rencontrer, outre ce dernier, le ministre des Relations extérieures de la Colombie, M. Julio Londono, le ministre des Mines et de l'Énergie, M. Guillermo Perry, et diverses personnalités des secteurs de l'électricité, des mines et du pétrole. On procédait pendant le séjour du ministre Masse à la signature d'un accord bilatéral comportant une contribution de \$17,5 millions de l'ACDI pour un vaste programme d'électrification rurale.¹¹⁵

Un communiqué ministériel publié fin mai faisait part de la condamnation par le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Joe Clark, d'une « attaque récente des Contras contre un projet d'aide au Nicaragua qui est appuyé par une organisation canadienne non gouvernementale, Farmers for Peace. » On y indiquait que M. Clark avait déclaré voir dans cette agression la conséquence déplorable des efforts de résolution par les armes du problème du Nicaragua.¹¹⁶

En fin, deux représentants des Îles Turks et Caïcos étaient de passage à Toronto et à Ottawa à la fin du mois d'avril pour discuter de la forme d'une possible association entre ces Îles et le Canada. Au cours de leur visite dans la capitale canadienne, ils rencontraient les membres d'un comité formé par le caucus conservateur pour examiner la question. Un porte-parole, le député conservateur Dan Mackenzie, déclarait que le comité espérait bientôt présenter son rapport mais que toute négociation sérieuse ne pourrait débiter avant avril prochain, date de la tenue d'élections générales dans l'archipel antillais.¹¹⁷

K – Le Canada, le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord

1 – LA JORDANIE

Le prince héritier de Jordanie, El-Hassan Ibn Talal, effectuait du 1 au 3 juin une visite officielle au Canada à la suite d'une invitation lancée par le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Joe Clark, à Amman en avril 1986. Les entretiens entre le prince Hassan et ses hôtes étaient l'occasion d'examiner les liens qui unissent le Canada et la Jordanie, notamment la coopération commerciale et économique, et d'échanger sur le processus de paix au Moyen-Orient.¹¹⁸ Au cours d'un dîner offert en l'honneur du prince héritier, M. Clark signifiait l'appui du Canada aux efforts de paix entrepris par les dirigeants jordaniens et l'engagement du gouvernement canadien à exprimer concrètement cet appui :

Je promets que le Canada continuera d'appuyer les dirigeants de la Jordanie et des autres pays de la région qui sont prêts à prendre les risques nécessaires pour établir une paix vraie et durable. Pour qu'un tel appui soit valable, il doit dépasser les beaux discours et avoir des répercussions concrètes. Pour cette raison, après mon retour du Moyen-Orient le printemps dernier, le gouvernement s'est immédiatement mis à la tâche pour intensifier la coopération économique entre le Canada et la Jordanie.¹¹⁹

115. Ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources, *Communiqué n° 87/81*, 23 avril 1987.

116. Ministère des Affaires extérieures, *Communiqué n° 113*, 29 mai 1987.

117. Shelly AMBROSE, *The Globe and Mail*, 20 avril 1987, p. A4; *Le Devoir*, 22 avril 1987, p. 2.

118. Ministère des Affaires extérieures, *Communiqué n° 109*, 28 mai 1987.

119. *Ibid*, *Discours n° 87/32*, 2 juin 1987, p. 1.

Les deux pays signaient au cours de la visite du prince Hassan un accord bilatéral d'assurance-investissement¹²⁰ et un premier accord de coopération au développement. La ministre des Relations extérieures, Mme Monique Landry, annonçait au moment de la signature de cette dernière entente — qui porte sur les frais prévus pour l'établissement des plans d'un appontement dans le port d'Aqaba — l'approbation d'un deuxième accord de coopération qui permettra cette fois aux Jordaniens de se procurer de l'équipement et des services canadiens. Les deux projets de développement s'élèvent globalement à quelque \$10 millions.¹²¹

2 — LE MAROC

La ministre des Relations extérieures entreprenait la première semaine de mai au Maroc un voyage qui la menait par la suite au Zaïre et au Rwanda; elle devait transmettre au chef d'État de ces trois pays une invitation du premier ministre Mulroney au sommet francophone de septembre et y faire le point sur les relations bilatérales politiques, commerciales et de coopération.¹²² À Rabat, Mme Landry annonçait la signature de plusieurs ententes de coopération d'une valeur de plus de \$15 millions qui permettront, entre autres, l'octroi d'une aide alimentaire, l'établissement d'une ligne de crédit de \$5 millions pour la fourniture de produits de base canadiens et l'instauration d'un fonds de contrepartie, enfin la fourniture d'équipements canadiens destinés à des points d'eau potable en milieu rural dans le sud du Maroc. Un autre protocole d'entente portant sur la conversion d'un prêt de \$15 millions en don était ratifié par la ministre Landry.¹²³ Celle-ci signait d'autre part avec M. Moulay Mustapha Belarbi Alaoui, ministre marocain de la Justice, un accord bilatéral relatif au transfèrement des détenus; en vertu de l'entente, les Marocains incarcérés au Canada et les Canadiens détenus au Maroc pourront demander de purger leur peine dans leur propre pays.¹²⁴

L — Le Canada et l'Afrique (Sud du Sahara)

1 — L'AFRIQUE DU SUD

Un comité spécial du Commonwealth concluait au début d'avril que la situation en Afrique du Sud se détériorait constamment et qu'une augmentation de la pression sur le gouvernement Botha était nécessaire pour le forcer à négocier avec la majorité noire. « Certains ne seront peut-être pas d'accord — notamment la Grande-Bretagne — sur la nature des pressions à appliquer » remarquait cependant M. Roy McMurtry, haut commissaire canadien à Londres et président de ce comité dont le rapport doit être soumis à l'automne prochain aux chefs de gouvernement du Commonwealth réunis à Vancouver.¹²⁵ Le quotidien torontois *The Globe and Mail* annonçait à la fin du mois que le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Joe Clark, avait fait parvenir à 30,000 familles canadiennes une lettre, dans laquelle il leur demandait de signer le registre canadien anti-apartheid. (Il s'agit d'un document officiel exprimant l'opposition du Canada au régime politique de l'Afrique du Sud). Un porte-parole de l'ambassade d'Afrique du Sud à Ottawa se disait « désappointé » par la coïncidence d'une telle campagne avec les élections sud-africaines du 6 mai; le secrétaire de presse de M. Clark déclarait toutefois que le but poursuivi par celui-ci n'était

120. Ministère des Affaires extérieures, *Communiqué n° 126*, 15 juin 1987.

121. Ministère des Relations extérieures, *Communiqué n° 87-68*, 2 juin 1987.

122. *Ibid.*, *Communiqué n° 87-46*, 29 avril 1987.

123. *Ibid.*, *Communiqué n° 87-48*, 5 mai 1987.

124. Ministère des Affaires extérieures, *Communiqué n° 86*, 4 mai 1987.

125. *Le Devoir*, 4 avril 1987, p. A5.

pas d'interférer dans ces élections.¹²⁶ Le 27 avril, M. Clark condamnait un raid effectué par l'armée sud-africaine en Zambie et chargeait l'ambassadeur canadien à Pretoria, qui avait déjà mis en garde le gouvernement d'Afrique du Sud contre les tensions provoquées par ses menaces d'agression envers ses pays voisins une dizaine de jours auparavant, de faire connaître aux dirigeants sud-africains « dans les termes les plus vigoureux » la réprobation du Canada face à cet acte de violence.¹²⁷

D'autre part, le nouvel ambassadeur d'Afrique du Sud, M. Johannes De Klerk, présentait ses lettres de créance au Gouverneur général le 12 mai.¹²⁸ M. Clark expliquait à ce sujet en Chambre que le gouvernement jugeait bon de garder un contact constant avec le régime de Pretoria afin de profiter de toute volonté de changement qui pourrait s'y manifester; selon le secrétaire d'État, les liens diplomatiques entre le Canada et l'Afrique du Sud devraient donc être maintenus « dans l'avenir prévisible ». ¹²⁹ Notons enfin la controverse soulevée par une lettre adressée par le président de l'Afrique du Sud, M. Pieter W. Botha au premier ministre Mulroney. M. Clark ayant laissé entendre qu'elle demandait au Canada de rompre tout lien avec le Congrès National Africain (ANC), le ministre sud-africain des Affaires étrangères, M. Roelof Botha, accusait M. Clark de dénaturer les faits et affirmait que la lettre du président demandait simplement au gouvernement canadien de faire pression sur le groupe d'opposition pour qu'il n'utilise pas la violence.¹³⁰

2 – LE MOZAMBIQUE

Deux initiatives canadiennes visant à encourager et à coordonner l'aide au Mozambique avaient lieu au cours du trimestre. Ainsi, le Conseil canadien pour la coopération internationale (CCCI) regroupait le 6 mai à Ottawa la vingtaine d'ONG canadiennes qui s'intéressent de près à ce pays d'Afrique australe; une mission devait s'envoler quelques jours plus tard pour Maputo, la capitale. De son côté, le gouvernement mettait sur pied la même semaine un comité composé de représentants du ministère des Affaires extérieures et de l'ACDI qui étudiera les divers aspects des efforts d'aide au développement du Mozambique, notamment les problèmes liés à la situation de guerre qui y prévaut.¹³¹ Par ailleurs, le Canada annonçait au début d'avril l'envoi de vivres d'une valeur de \$15 millions en guise d'aide alimentaire au Mozambique¹³², puis, en mai, une aide additionnelle de \$840,000 en octrois spéciaux aux personnes touchées par l'intensification des conflits dans ce pays.¹³³

3 – LE NIGER

Le ministre des Affaires étrangères et de la Coopération du Niger effectuait une visite officielle au Canada à la mi-mai. Au cours de rencontres avec la ministre des Relations extérieures, Mme Monique Landry, il discutait de la coopération Niger-Canada, du Sommet francophone de septembre, et de différents problèmes du continent africain, puis ratifiait au nom de son gouvernement un protocole d'entente portant sur un programme d'aménagement de terroirs dans la région nigérienne de Dosso. Par le biais de l'ACDI, le Canada devrait

126. Andrew McINTOSH, *The Globe and Mail*, 25 avril 1987, p. A1; *Le Devoir*, 27 avril 1987, pp. 1 et 10.

127. Ministère des Affaires extérieures, *Communiqué n° 77*, 27 avril 1987.

128. *Le Devoir*, 13 mai 1987, p. 10.

129. Jeff SALLOT, *The Globe and Mail*, 13 mai 1987, p. A8.

130. *The Globe and Mail*, 4 juin 1987, p. A5; *La Presse*, 2 juin 1987, p. B5.

131. Paule des RIVIÈRES, *Le Devoir*, 7 mai 1987, p. 4.

132. Ministère des Relations extérieures, *Communiqué n° 87-42*, 2 avril 1987.

133. *Ibid.*, *Communiqué n° 87-58*, 20 mai 1987.

fournir \$7,7 millions à ce projet au cours des cinq prochaines années.¹³⁴ Une contribution de l'ACDI de \$474,500 à l'Université de Waterloo pour le projet « Éoliennes Sahel » au Niger était d'autre part annoncée le 11 mai; l'objectif de ces recherches est d'aider les Nigériens à utiliser l'énergie éolienne de façon à augmenter la productivité agricole de leurs terres en saison sèche.¹³⁵

4 – LE RWANDA

La ministre Landry était en visite officielle au Rwanda les 7 et 8 mai. Elle était reçue par le général-major Juvénal Habyarimana, président du Rwanda, auquel elle remettait un message du premier ministre Mulroney sur le Sommet de Québec, puis s'entretenait avec le ministre des Affaires étrangères et de la coopération, M. François Ngarukiyintwali, au sujet des relations rwando-canadiennes et de questions internationales d'intérêt commun. Mme Landry et M. Ngarukiyintwali procédaient à la signature de deux protocoles d'entente. Le premier portait sur un programme d'appui aux petites entreprises d'une valeur de \$3,2 millions, le deuxième, sur un projet de réalisations communales d'une valeur de \$5 millions. Par ailleurs, la partie canadienne annonçait qu'elle prendrait les dispositions nécessaires au financement de projets dans les domaines de l'enseignement, du transport et de l'aménagement rural.¹³⁶

5 – LE ZAÏRE

Mme Landry effectuait, entre ses séjours au Maroc et au Rwanda, une visite officielle au Zaïre. Elle y avait des entretiens avec le premier commissaire d'État, le commissaire d'État aux Affaires étrangères et à la Coopération internationale, le commissaire d'État à l'Agriculture et le commissaire d'État au Plan. Ici encore les préparatifs du Sommet francophone de Québec étaient à l'agenda des discussions. La ministre Landry et Mme Ekila Liyonda, commissaire d'État aux Affaires étrangères et à la Coopération internationale, annonçaient l'établissement d'une ligne de crédit multi-sectorielle d'une valeur de \$15 millions destinée à l'acquisition de biens et de services canadiens. De plus, les deux femmes ratifiaient plusieurs protocoles d'entente concernant des programmes d'aide alimentaire et d'assistance technique et faisaient part de leurs préoccupations au sujet de la situation en Afrique australe.¹³⁷

M — Le Canada, l'Asie et l'Océanie

1 – L'ASEAN

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Joe Clark, participait à la conférence post-ministérielle de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est qui avait lieu à Singapour du 18 au 20 juin. Devaient assister à cette réunion les ministres des Affaires étrangères des pays membres de l'ASEAN et de leurs partenaires du Dialogue, c'est-à-dire, outre le Canada, l'Australie, la Communauté européenne, le Japon, la Nouvelle-Zélande et les États-Unis.¹³⁸ M. Clark annonçait à cette occasion l'élargissement et le changement d'orientation du programme canadien de coopération au développement avec l'ASEAN;

134. *Ibid.*, *Communiqué n° 87-58*, 19 mai 1987 (Deux communiqués n° 58 différents ont été publiés par le bureau du ministre des Relations extérieures).

135. *Ibid.*, *Communiqué n° 87-51*, 11 mai 1987.

136. *Ibid.*, *Communiqué n° 87-55*, 12 mai 1987.

137. *Ibid.*, *Communiqué n° 87-52*, 11 mai 1987.

138. Ministère des Affaires extérieures, *Communiqué n° 124*, 15 juin 1987.

Le nouveau programme de l'Agence canadienne de développement international (ACDI) dans les pays de l'ASEAN mettra l'accent sur le développement des ressources humaines, en s'appuyant sur les institutions canadiennes, tant publiques que privées, pour assurer la formation nécessaire. (De plus) tout en poursuivant nos activités de coopération bilatérale avec la Malaisie, l'Indonésie, la Thaïlande et les Philippines, nous nous proposons d'intensifier les rapports que nous entretenons avec l'ASEAN en tant que groupe.

Cette approche sera essentiellement axée sur l'octroi de nouveaux fonds pour le développement des ressources humaines et les bourses d'études dans le but de répondre aux priorités de l'ASEAN en matières d'étude et de formation. M. Clark ajoutait que, conformément aux recommandations déposées par le groupe d'étude sur l'aide canadienne (voir plus haut), le gouvernement du Canada ouvrirait bientôt dans la région un centre Canada-ASEAN afin d'y « renforcer la présence canadienne » et de permettre à l'ACDI d'assurer la coordination sur place des programmes qu'elle y parraine.¹³⁹ Il précisait par ailleurs que le Canada s'intéresse de plus en plus au Pacifique Sud auquel il octroiera un programme d'aide au développement de \$10 millions.¹⁴⁰

2 – LA CHINE

Le gouvernement annonçait au début du trimestre l'adoption « d'une stratégie dynamique, coordonnée et orchestrée, destinée à promouvoir les intérêts canadiens en République populaire de Chine ». La nouvelle ligne d'action canadienne met l'accent sur l'accroissement des liens économiques et commerciaux entre les deux pays et souhaite le développement des consultations dans de nombreux secteurs dont les questions stratégiques internationales, la culture, les sports, et les média. Ottawa tentera également de simplifier les procédures d'obtention de visa de façon à faciliter les contacts de personne à personne.¹⁴¹ Par ailleurs, une délégation chinoise dirigée par M. Yang Shang-kun, vice-président de la Commission militaire centrale, visitait le Canada du 27 mai au 7 juin. Les membres de la délégation devaient se rendre à Ottawa pour y rencontrer le Premier ministre, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures et le ministre de la Défense.¹⁴² Notons enfin l'aide apportée par le Canada à la Chine – envoi de matériel et assistance aux victimes – pour combattre l'immense incendie qui faisait rage dans la province du Heilongjiang.¹⁴³

3 – HONG KONG

Au sortir de la rencontre quadrilatérale des ministres du Commerce qui se tenait au Japon, la ministre du Commerce extérieur, Mme Pat Carney, effectuait une visite officielle à Hong Kong. Mme Carney y rencontrait M. Hamish McLeod, secrétaire au Commerce et à l'Industrie, et passait avec lui en revue l'évolution des relations commerciales/bilatérales et les progrès réalisés dans les négociations canado-américaines sur le libre-échange. Les discussions portaient aussi sur la nouvelle ronde de négociations commerciales multilatérales et sur les positions adoptées lors de la réunion quadrilatérale à laquelle venait d'assister Mme Carney. Celle-ci prononçait également une allocution devant la Chambre de commerce du Canada à Hong Kong où elle soulignait l'importance de Hong Kong comme marché pour les produits et services canadiens et son rôle de porte d'entrée au marché chinois. Elle incitait

139. *Ibid.*, *Communiqué n° 134*, 25 juin 1987.

140. *Ibid.*, *Communiqué n° 131*, 18 juin 1987.

141. *The Globe and Mail*, 10 avril 1987, p. B4; Gouvernement du Canada, *Communiqué n° 63*, 9 avril 1987.

142. Ministère des Affaires extérieures, *Communiqué n° 112*, 29 mai 1987.

143. Ministère des Relations extérieures, *Communiqué n° 87-67*, 1^{er} juin 1987.

encore les gens d'affaires de l'endroit à investir au Canada et à utiliser Vancouver pour accéder à l'Amérique du Nord. Mme Carney participait enfin à une table ronde sur les intérêts commerciaux du Canada à Hong Kong et dans la région Asie-Pacifique.¹⁴⁴

4 – LE JAPON

Le ministère des Affaires extérieures lançait au mois de mai un programme ayant pour but de faciliter les échanges de technologie entre sociétés canadiennes et japonaises. S'inscrivant dans la foulée des recommandations de la Commission Kanao qui avait visité le Canada en 1986, ce programme favorise les échanges de gestionnaires dans le secteur privé afin d'entraîner une collaboration technologique qui devrait permettre le transfert de nouveaux produits, procédés ou services.¹⁴⁵ La septième réunion du Comité économique mixte Canada-Japon se déroulait les 2 et 3 avril dans la capitale canadienne. Les discussions devaient porter sur un ensemble de questions économiques bilatérales et internationales dont le déséquilibre commercial entre les deux pays¹⁴⁶, le tarif douanier imposé par le Japon sur ses importations de bois d'oeuvre qui venait d'être réduit¹⁴⁷, et les importations canadiennes de voitures japonaises.¹⁴⁸ Cette dernière question était d'ailleurs l'objet de négociations interrompues début avril puis reprises pour deux jours en juin, alors qu'on tentait de trouver une formule de renouvellement de l'entente sur le commerce automobile venue à échéance le 1^{er} avril et en vertu de laquelle le Japon s'était vu attribuer un maximum de 21 % (240,000 voitures) du marché canadien.¹⁴⁹ Notons enfin que le prince et la princesse Takamado devaient effectuer une visite au Canada à la mi-mai.¹⁵⁰

N — Chronologie thématique*

Colloque international de bioéthique

6 au 10 avril:

La quatrième d'une série de rencontres annuelles sur la bioéthique a lieu à Ottawa; elle réunit des experts de la Communauté économique européenne, de la République fédérale d'Allemagne, de France, d'Italie, du Japon, du Royaume-Uni, des États-Unis, de l'Organisation mondiale de la santé et enfin du Canada. Les recommandations des scientifiques portant sur l'instauration d'une éthique internationale de la recherche médicale sur les êtres humains devaient être remises par le premier ministre Mulroney aux participants du Sommet de Venise.

Accord Canada-Portugal sur le transport aérien

10 avril:

Des représentants du Canada et du Portugal signent un accord sur le transport aérien visant à promouvoir les liens commerciaux et touristiques entre les deux pays. La

144. Ministère du Commerce extérieur, *Discours 87/26*, 30 avril 1987; *Ibid.*, *Communiqué n° 85*, 1^{er} mai 1987.

145. Ministère des Affaires extérieures, *CanadExport*, vol. 5, n° 10 (20 mai 1987), pp. 1 et 6.

146. David STEWART-PATERSON, *The Globe and Mail*, 4 avril 1987, p. B5; Ministère du Commerce extérieur, *Communiqué n° 59*, 1^{er} avril 1987.

147. *The Globe and Mail*, 2 avril 1987, p. B4.

148. Jean-Pierre LEGAULT, *Le Devoir*, 4 avril 1987, pp. B1 et B3.

149. Brian MILNER, *The Globe and Mail*, 17 juin 1987, p. B18; Jean-Pierre LEGAULT, *Le Devoir*, 4 avril 1987, pp. B1 et B3.

150. Ministère des Affaires extérieures, *Communiqué n° 74*, 23 avril 1987.

* Cette chronologie n'est pas exhaustive. Elle mentionne essentiellement des événements non rapportés dans les rubriques précédentes.

nouvelle entente marque l'aboutissement de négociations entamées à l'automne 1986 et remplace un accord qui datait de 1947.

Accord aérien canado-égyptien

13 avril:

Le gouvernement annonce la conclusion d'un accord aérien entre le Canada et l'Égypte prévoyant des droits d'atterrissage réciproques à Montréal et au Caire pour les transporteurs aériens des deux pays.

Appui à l'OMS dans la lutte contre le SIDA

15 avril:

La ministre des Relations extérieures, Mme Monique Landry, et le ministre de la Santé, M. Jake Epp, annoncent une contribution de \$5 millions au programme spécial de l'Organisation mondiale de la santé sur le SIDA. Ils indiquent de plus que le Canada a été invité à une rencontre organisée par l'OMS à la fin avril dans le but de faire le bilan de la lutte contre cette maladie.

Fonds international pour l'Irlande

27 avril:

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Joe Clark, signe un accord relatif à la contribution canadienne au Fonds international pour l'Irlande, tel que l'avait annoncé le premier ministre Mulroney à l'été 1986. La participation du Canada au Fonds, qui sert à encourager le dialogue entre les communautés irlandaises, pourrait atteindre \$10 millions au cours des prochaines années.

Le Canada au 200^{ème} anniversaire du Sierra Leone

30 avril:

On annonce que le député d'Halifax-Ouest, M. Howard E. Crosby, représentera le Canada aux célébrations du 200^{ème} anniversaire de la fondation du Sierra Leone, à Freetown, du 1^{er} au 5 mai. La capitale du Sierra Leone fut fondée en 1792 par quelque 1,200 Noirs venus de la Nouvelle-Écosse.

Le Pakistan et le Commonwealth

6 mai:

The Globe and Mail indique qu'une délégation parlementaire pakistanaise en visite à Ottawa a demandé au gouvernement canadien d'aider le Pakistan à réintégrer le Commonwealth.

Le ministre Beatty aux Pays-Bas

11 mai:

Le ministre de la Défense, M. Perrin Beatty, arrive aux Pays-Bas où il doit rencontrer son homologue néerlandais, M. Willem van Eekelen. Selon un responsable du ministère de la Défense des Pays-Bas, la visite de M. Beatty permettrait la signature d'une entente accordant aux membres des forces aériennes néerlandaises l'accès à des installations canadiennes d'entraînement de vol à basse altitude.

Rencontre avec l'Aga Khan

13 mai:

La ministre des Relations extérieures, Mme Monique Landry, rencontre l'Aga Khan chef spirituel des 12 à 15 millions de musulmans ismaéliens vivant dans environ 25 pays et chef de la Fondation Aga Khan du Canada. Celle-ci existe depuis 1980 et a reçu

depuis sa création plus de \$7,7 millions de l'ACDI pour des projets de développement en Afrique et en Asie. Mme Landry souligne, à cette occasion, l'excellente coopération existant entre l'ACDI et la Fondation.

Délégation des Philippines

22 au 26 mai:

Une délégation en provenance des Philippines dirigée par Mme Karina Constantino-David, sous-ministre des Services sociaux et du Développement, est de passage au Canada afin d'y étudier la situation de la femme, à l'invitation de l'ACDI.

La famille royale au Canada

Juin:

Plusieurs membres de la famille royale d'Angleterre visitent le Canada. La reine mère se rend d'abord à Montréal au début du mois, le prince Philip effectuant au même moment un séjour en Saskatchewan. Le prince Edward se rendait pour sa part dans les Maritimes à la fin du mois. Le bureau du Gouverneur général indiquait d'autre part que la reine Élisabeth II et le prince Philip effectueraient une visite officielle au Canada du 9 au 24 octobre prochain.

Le Canada et le procès de Michael Deaver

22 juin:

Un juge de la cour fédérale américaine rejette la requête de l'avocat-conseil indépendant américain au procès de M. Deaver, M. Whitney Seymour, en vue d'obliger l'ambassadeur canadien aux États-Unis, M. Alan Gotlieb, à témoigner au procès. Le gouvernement canadien avait refusé la citation à comparaître envoyée à M. Gotlieb, alléguant l'immunité diplomatique. La position canadienne avait d'ailleurs reçu l'appui entier du secrétaire d'État américain. La position canadienne dans cette affaire avait été exposée par le secrétaire d'État aux Affaires extérieures dans des communiqués du 26 et du 28 mai.

L'industrie automobile et le contenu canadien

24 juin:

The Globe and Mail rapporte que le comité des Affaires extérieures et du Commerce international des Communes qui s'est penché sur l'industrie automobile recommande au gouvernement de faire pression sur les manufacturiers d'outre-mer afin que ceux-ci augmentent le contenu canadien de leurs véhicules vendus au Canada, sans toutefois préconiser l'adoption de mesures législatives en ce sens. Le comité estime par ailleurs que le Canada devrait continuer à conclure des accords de restrictions volontaires avec les exportateurs de véhicules automobiles.

Nominations diplomatiques

22 mai:

M. Raymond A.J. Chrétien est nommé Ambassadeur au Guatemala tout en continuant à assumer ses fonctions d'Ambassadeur au Mexique. M. Stanley E. Gooch, Ambassadeur au Costa Rica, devient également Ambassadeur au Honduras. M. David S.H. MacDonald est nommé Ambassadeur au Soudan tout en demeurant Ambassadeur en Ethiopie.